

# Municipalité de Saint-Albert




PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT

## Avis de motion

**Avis de motion** est donné par Monsieur Alexandre Bergeron, conseiller, que sera adopté à une séance ultérieure le projet de règlement numéro 2016-01 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués dans le Cours d'eau de la Rivière Desrosiers Branche 175.

Avis est également donné que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal au 1245, rue Principale.

DONNÉ À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALBERT, ce 11 janvier 2016.

  
Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Certificat de publication :

Je soussignée, Suzanne Crête, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Albert, résidant à St-Nobert-d'Arthabaska, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en affichant aux deux endroits sur le territoire définis par résolution.

Le 12 janvier 2016,

  
Suzanne Crête, g.m.a.  
Directrice générale et secrétaire-trésorière